

# Ergothérapie

## ADULTES - SÉNIORS

Pourquoi  
consulter  
?

### Prestations proposées :

#### Conseils en aides techniques

Une aide matérielle\* qui permet de compenser les difficultés du quotidien.



\*certains articles sont remboursés à 100%



#### Aménagement du domicile

Se sentir bien chez soi, en sécurité à tout moment et pouvoir rester vivre à domicile sans craindre un accident.



#### Prévention des chutes

Prévenir les risques de chute au quotidien afin de maintenir votre autonomie et une qualité de vie au domicile.



- Perte d'autonomie
- Difficultés à la mobilité, aux déplacements
- Trouble de l'équilibre
- Logement non adapté

### Financements

#### ◆ Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA)

- Vous devez être âgé d'au moins 60 ans.
- Être dans une situation de perte d'autonomie.
- Sert à payer (en totalité ou en partie) les dépenses nécessaires pour vous permettre de rester à votre domicile.

#### ◆ L'aide Habiter Facile de l'ANAH

- Être dans une situation de perte d'autonomie.
- Avoir des ressources modestes ou très modestes.
- Sert à la réalisation de travaux d'adaptation du logement.

#### ◆ Aide exceptionnelle CPAM

- Vous avez des dépenses liées à un accident, une maternité ou une maladie.
- Avoir des ressources modestes ou très modestes.

#### ◆ Diagnostic " Bien chez moi "

- Vous devez être âgé d'au moins 75 ans.
- Entièrement gratuit.
- Avoir la caisse de retraite complémentaire Agirc-Arrco.
- Diagnostic réalisé par un ergothérapeute épérer d'éventuels facteurs de risques d'accidents domestiques.



[www.ergoterrehappy.com](http://www.ergoterrehappy.com)